



## Déclaration liminaire de l'Unsa Education au CTSD de l'Ain du 22 juin 2018

Madame la Directrice Académique de l'Education Nationale,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Ce CTSD a lieu au moment où notre ministère annonce de nombreux projets et décisions qui impactent durablement la situation des personnels. Pour l'UNSA Éducation, la Fonction Publique d'éducation peut, et même, doit évoluer sur certains aspects. Nous ne pensons pas que tout est figé, et il est nécessaire de s'adapter aux évolutions de la société. Ces évolutions doivent aussi permettre pour l'UNSA Education de mieux reconnaître l'investissement collectif des personnels, avec une meilleure prise en compte de leurs aspirations individuelles.

Les annonces récentes du gouvernement qui se multiplient nous alarment cependant particulièrement car nous n'y voyons ni une prise en considération ou une reconnaissance de l'engagement des personnels, ni une méthode privilégiant le dialogue social. Prenons juste un exemple touchant des catégories de personnels différentes:

Avec la réorganisation territoriale des services déconcentrés des ministères éducatifs et les scénarios possibles d'évolution vers treize régions académiques métropolitaines, les services des rectorats s'inquiètent de mobilité géographique forcée ou d'une mobilité fonctionnelle imposée sans accompagnements matériels et humains.

Lors du rendez-vous salarial du 18 juin 2018, le gouvernement a choisi de ne pas répondre aux demandes légitimes de l'Unsa en matière de rémunération des agents publics.

Le Se-Unsa, était pourtant prêt pour ce rendez-vous salarial. Point d'indice, mais surtout poursuite de la mise en œuvre de la revalorisation des carrières, telles étaient ses exigences.

Le gouvernement, lui, a raté ce rendez-vous en poursuivant sa politique de gel de la rémunération des agents publics en refusant toute mesure générale alors que l'inflation est de retour (2% sur un an).

Venons-en à l'ordre du jour, les mesures d'ajustement de la carte scolaire de la rentrée 2018. La politique budgétaire en matière d'éducation se concrétise. Hélas l'Unsa-Education constate que, les inégalités scolaires, tant sociales que territoriales sont toujours trop vivaces.

Notre département fut pourvu de 14 postes pour notamment mettre en œuvre les mesures de dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire. Ainsi, les moyens se réduisent à une peau de chagrin et ne garantissent toujours pas un progrès de l'égalité des chances. Ce dispositif a phagocyté la majorité des moyens.

Pour l'Unsa-Education, il faut veiller à consolider l'offre éducative en milieu rural, réduire les effectifs des classes maternelles, répondre aux besoins des élèves hors éducation prioritaire notamment avec les Rased et le dispositif Plus de maîtres que de classes, qui nous le constatons est voué à disparaître.

C'est peu dire qu'à tous les niveaux de notre administration, les moyens en personnels ne sont pas à la hauteur des exigences. Et les enseignants dont nous portons ici la parole, sont souvent exposés parce qu'ils sont en première ligne devant les élèves et leurs parents.

Enfin, à 3 semaines de la fin de l'année scolaire, nous voulons revenir sur la suppression des aides administratives qui est juste irresponsable. Une centaine de personnels sont renvoyés au chômage dans l'indifférence générale quand la charge de travail explose à la direction des écoles.

La « réflexion sur la direction » est annoncée pour 2019 mais les contours des discussions ne sont pas précisés. Pour le Se-Unsa, il faut trouver des réponses aux difficultés de fonctionnement ressenties par de nombreux directeurs sur l'ensemble du territoire. Nous porterons des propositions sur les conditions d'exercice (avec une aide administrative formée et pérenne), sur la décharge d'enseignement, sur la rémunération et bien plus encore.

La structuration de l'école doit évoluer pour la réussite des élèves et la sérénité des équipes pédagogiques. Le Se-Unsa souhaite la création d'une fonction de directeur d'établissement public

d'enseignement : l'enseignant des écoles, directeur de cet établissement et déchargé totalement, serait alors un interlocuteur institutionnellement reconnu.

Quelques aspects nous irritent encore, comme la non-comptabilisation des élèves ULIS ou UPEAA dans les effectifs des écoles, alors que ces élèves sont réellement présents sur une grande majorité du temps scolaire dans nos classes.

La demande s'accroît de vouloir individualiser les parcours, de différencier les approches pédagogiques, d'inclure les élèves à besoins particuliers, d'insister sur la pratique de l'oral....Que sais-je encore ? L'administration en demande toujours plus. A 31 élèves dans nos maternelles ordinaires, cela relève de l'Utopie.

Alors nous aussi nous en demandons plus.

Et pour les personnels que l'Unsa-Education représente, les conditions de travail vont se dégrader. C'est pourquoi nous demandons qu'une politique bienveillante de ressources humaines, mais aussi qu'une politique de prévention et de santé, se mettent en place avec des repères visibles pour tous les collègues qui ont de plus en plus de mal à concilier harmonieusement vie personnelle et vie professionnelle...

Je vous remercie de votre attention.

Karen Ansberque, pour l'Unsa Education